

La reformulation du défi migratoire

Dans [Les Echos](#) du 2 mai 2017, deux chercheurs au *Centre migrations et citoyennetés* de l'Institut français de relations internationales (Ifri) dévoilent leur vision de la nouvelle approche que doit adopter l'Union européenne quant à la crise migratoire.

Tout d'abord, ils notent que le débat public sur l'immigration s'articule aujourd'hui autour de la notion de « réfugiés » et de « non-réfugiés ».

Ensuite, les deux chercheurs appellent à "dépasser les clivages" entre pays membres de l'Union européenne en faisant émerger une "vision de long terme globale", en se préparant à un éventuel nouvel afflux de migrants comparable à celui de 2015 (plus d'un million) et enfin en dépassant le frein « identitaire ».

"L'approche publique a fini par reconnaître qu'une partie importante de ces populations relevait, en fait, de la protection internationale due aux réfugiés" affirment-ils.

Des propos étonnants, quand on sait qu'en réalité [la grande majorité des "réfugiés" n'en sont pas](#) et que c'est au mépris de la loi que la plupart se maintiennent sur le territoire français. Quand l'Ifri parle de "reconnaissance par l'approche publique" d'autres [évoquent](#) plus piteusement l'impuissance de l'Etat et un enterrement par le pouvoir politique du principe de maîtrise des flux migratoires.